

Société française d'études épigraphiques sur Rome et le monde romain
(S.F.E.R.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JANVIER 2008

Présents : J. Andreau, N. Belayche, St. Benoist, Fr. Bérard, G. Bernard, C. Berrendonner, C. Blonce, A. Bourgeois, Cl. Brenot, Cl. Briand-Ponsart, J. Carabia, Fr. Chausson, M. Christol, P. Cosme, C. de Jonquières, B. Debatty, Chr. Delplace, J. Desmulliez, S. Destephen, G. Di Vita-Évrard, M. Dondin-Payre, N. Duval, S. Estienne, Chr. Hoët-van Cauwenberghe, Fr. Kirbihler, S. Lefebvre, X. Lorient, Kh. Marmouri, J.-P. Martin, N. Mathieu, P. Morizot, A.-V. Pont, J. Scheid, M. Sebaï, N. Tran, A. Vincent.

Excusés : M. Aberson, S. Armani, M.-L. Bonsangue, J.-P. Bost, Y. Burnand, Fr. Cadiou, M. Cébeillac-Gervasoni, A. Daguet-Gagey, J.-M. Demarolle, S. Demougin, Él. Deniaux, X. Dupuis, J.-P. Faure, P. Faure, J.-L. Ferrary, J. France, P. Fröhlich, B. Goffaux, A. Hilali, L. Lamoine, P. Le Roux, M. Navarro, M.-Y. Perrin, Fr. Ploton-Nicollet, M.-Th. Raepsaet-Charlier, B. Rossignol, Chr. Schmidt, M. Sève, W. van Andringa.

Assemblée générale

Après avoir présenté ses vœux pour l'année 2008, le Président remercie l'ancienne équipe, le bureau actuel et tous ceux qui mettent leur compétence et leur dévouement au service de la SFER.

a) Rapport moral du Président

Durant l'année 2006, la situation administrative de la SFER a été régularisée. Le nom exact de la Société et son nouveau siège se devaient d'être enregistrés à la Préfecture de Police. Les séances ordinaires ont rassemblé une quarantaine d'auditeurs, malgré la concurrence d'autres manifestations scientifiques. De tels télescopes sont malheureusement difficiles à éviter. Il faudra tout de même s'y employer et parvenir au calendrier le plus satisfaisant possible.

Le Président dresse un bilan des communications présentées en 2006. Il se réjouit de pouvoir trouver aisément des orateurs. Le vivier est riche et il convient d'en assurer le renouvellement, en continuant à l'ouvrir aux jeunes docteurs, voire aux doctorants. Parmi ces jeunes chercheurs, A.-V. Pont a obtenu le prix d'épigraphie grecque de l'AIEGL, et P. Faure le prix de la SOPHAU. C'est un signe de dynamisme dont il faut se féliciter. La journée du 9 juin 2007 sur les provinces hellénophones de l'empire, a suscité de fructueux échanges. Le 7 juin 2008, une séance étoffée sera consacrée aux nouveautés épigraphiques, tandis que la journée du 6 juin 2009 portera sur l'armée romaine comme société et sur son rôle dans le monde civil.

La SFER a été contactée par le Pr. Silvio Panciera, qui pilote la commission « Épigraphie et informatique » de l'AIEGL. Alors qu'une fédération de bases de données épigraphiques se développe en Europe, comment les épigraphistes français pourraient-ils s'associer à cette entreprise ? Il apparaît que l'épigraphie française ne peut refuser une telle association. Si les

forces nécessaires à la constitution d'une base de données française faisaient défaut, l'intégration de données collectées en France dans des bases existantes serait envisageable. Il faut poursuivre cette réflexion sur les modalités et les structures dans lesquelles cette entreprise pourrait s'insérer.

G. Di Vita-Évrard et J.-L. Ferrary, anciens présidents, sont élus membres d'honneur de la SFER, à l'unanimité.

C. Blonce (ATER à l'université de Dijon), C. de Jonquières (ATER à l'université de Clermont-Ferrand) et B. Le Teuff (AMN à l'université Bordeaux III) sont élues membres de la SFER, à l'unanimité.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

b) Rapport financier de la Trésorière

A. Recettes

Cotisations SFER (118 cotisations) : **2260 €**

(104 cotisations en 2006, 133 en 2005)

Détail : Cotisations 2007 : 1980 € (104 cotisants, soit 94 à 20 € et 10 à 10€)

10 rappels 2006 : 200 € (5 rappels 2005 80 €, 19 rappels 2004 en 2005 : 350 €)

4 cotisations 2007 : 80 €

Cotisations AIEGL (58 cotisants) : **823 €** (53 cotisants en 2006, 51 en 2005)

Détail : 53 cotisations 2007 (51 à 14 €, 1 à 15, 1 à 10) : 739 €

2 rappels 2006 28 €, 4 cotisations pour 2008 : 56 €)

Cotisation pour repas et inscription journée d'études du 9 juin : **282 €**

Détail 27 cotisations à 10 € et 1 à 12 €

Intérêts du livret A : **233,95€** (173, 38 € en 2006)

Souscriptions aux *Cahiers Glotz* 2005 (16 cotisants) : **480 €** (90 € provision de 2006 pour 2007 + 390 €) (20 cotisants en 2006 : 600 €)

Total: 4078,95 €

B. Dépenses

Frais de secrétariat : **531,01 €** dont 328,99 € pour envoi comptes-rendus groupés (81, 54 en 2006 . 261, 15 en 2005)

Frais de trésorerie : **120,37 €** (120, 70 € en 2006, 93, 55 € en 2005)

Cotisations AIEGL : **742 €** (742 € en 2006)

Souscriptions aux *Cahiers Glotz* 2005 : **480 €**

Frais de déplacement des orateurs : **718, 68 €** (155, 40 en 2006)

Détail : 454,18 € lors de la journée d'études du 9 juin ; déplacement de conférenciers étrangers ; 264, 50 € pour les autres conférenciers

Frais d'hébergement des orateurs : **414 €** (conférenciers étrangers lors de la journée du 9 juin) (0 € en 2006)

Frais de repas : **453, 86 €** (0 € en 2006)

Détail : repas comités janvier et octobre : 187,10 €,
repas lors de la journée du 9 juin : 266, 76 €

Pot amical lors de la journée d'études du 9 juin : **159, 77 €** (0 € en 2006)

Frais de couverture assurance MAIF : **168, 44 €** (163,81 € en 2006)

Frais de gestion de comptes Caisse d'épargne : 0 € (0 € en 2006)

Total : 3788,13€

C. Bilan 2007

Excédent 2007 : **290, 82€** (1569, 93 en 2006)

D. Situation financière au 1/01/2008

Compte sur livret A : **8430,68€** (8196,73 € en 2006)

Compte courant :.....**627,95€**.....(458,08 € en 2006)

Rappel du montant des cotisations 2008

SFER : Titulaires : 20 € ; non titulaires (étudiants, ATER, moniteurs) : 10€

AIEGL : 14 €. Paiement par chèque à l'ordre de la SFER (un seul chèque adressé à la Trésorière suffit)

Trésorière : Janine Desmulliez, 66, rue JB Lebas 59390 Lys lez Lannoy
jdesmulliez@aol.com

Réunion scientifique

- John SCHEID, La procédure votive sur un graffito de Sulmona.

J.S. présente deux documents sur les procédures votives romaines. Pour le premier, qui est connu, puisqu'il est mis en relation avec la procédure de l'*euocatio* (AE 1977, 816), il souligne que, contrairement à ce qu'on écrit d'habitude, le texte comporte, à la dernière ligne, un *vacat*, et non une lacune. Le second document est un graffito votif retrouvé sur les enduits du temple d'Hercule Curinus, à Sulmo (AE 1981, 283). Ce graffito est restitué de la façon suivante : *C(aius) Nonius, L(ucii) f(ilius) Ser(gia) [(tribu) ---] / e munici[p]io Sulmone p[romisit], / miles Herc[u]li Curino, sei salu[us] e] / castris redis<s>et, uot[a -- -] / uer<r>em et uitulu[m], et uotis dam[natus] / [a]dest.*

À la l. 2, J. S. rejette le *promisit*, qui n'appartient pas au langage votif. Un terme comme *p[rofectus]* répond infiniment mieux au contexte, d'autant plus qu'il permet de rendre compte de l'indication précédente *e municipio Sulmone* (*de* est exclu par le graffito, *a*, qui serait préférable à *e*, demeure possible, il faudrait vérifier le document lui-même). Quant à la

deuxième lacune, après *uot[a...]*, les éditeurs la laissent vide. M. Guarducci a proposé *ferre* (*p[romisit] uot[a ferre]*), mais sans le donner dans la restitution. J.S. exclut cette possibilité puisque le verbe *promittere* ne convient pas au contexte. En se référant à l'exemple des formulations votives des frères arvaies, il propose de restituer tout simplement *uot[a feci]*, ou *nuncupauī*. Les arvaies construisent en effet *uota nuncupare Ioui* etc. avec l'accusatif des victimes (p. ex. Scheid, CFA n° 44, (78 ap. J.-Chr.) a, l. 8-11 : ... *et in proximum annum nun/cupauit*, (...) / *Ioui opt(imo) max(imo) bouem marem, Iunoni reginae uaccam* etc.). Ainsi restitué, le graffito se présente désormais ainsi : *C(aius) Nonius, L(ucii) f(ilius) Ser(gia) [(tribu) ---] / e (a ?) munici[p]io Sulmone p[rofectus]*, / *miles Herc[u]li Curino, sei salufus e] / castris redis<s>et, uot[a nuncupauit ?] / uer<r>em et uitulu[m], et uotis dam[natus] / [a]dest.*

François Bérard fait observer que *miles* figure en marge du graffito : il n'appartient donc pas nécessairement au texte ou plutôt pourrait être en ajout, ou bien en repentir, puisqu'il s'accorde très bien avec le contexte et notamment la nouvelle restitution *p[rofectus]*, qui est beaucoup plus satisfaisante.

Ginette di Vita-Évrard émet des réserves sur la lecture proposée pour la dernière ligne, qui ne correspond pas aux lettres lisibles sur le dessin.

- François RICHARD, Les dédicaces *pro salute principis* au IV^e siècle ap. J.-C.

Les dédicaces *pro salute imperatoris* ont un équivalent grec *hyper sôtérias autokratoros*, à ne pas oublier, et c'est un des mérites du livre de Jason Moralee, "*For Salvation Sake*", *Provincial Loyalty, Personal Religion, and Epigraphic Production in the Roman and Late Antique Near East*, New York London, Routledge, 2004, 224 p., de les étudier ensemble dans quatre provinces du Levant. Aux trois premiers siècles, elles sont répandues tant sur des bâtiments publics décorant ou équipant la cité que dans les sanctuaires sur des autels offerts pour soi ou pour un bienfaiteur, ou encore dans des camps ou fortins militaires. Elles intègrent le souci de l'empereur dans la pratique religieuse des particuliers comme des autorités, inscrite dans l'espace public.

Encore nombreuses sous la Tétrarchie, elles s'arrêtent d'exister sous Constantin après 324, date de sa victoire sur Licinius (5 pour Constantin et Licinius avant 324, une seule pour Constantin et ses fils, et encore sans mention de dieu destinataire). Au VI^e et VII^e siècle, elles ne reviennent pas, alors que renaissent dans un cadre chrétien ou juif les dédicaces pour le salut des particuliers (Moralee).

Cette disparition est à rapprocher de deux grandes décisions de Constantin, connues par Eusèbe de Césarée : peu après 324, interdiction aux gouverneurs non chrétiens et aux fonctionnaires de rang plus élevé de sacrifier aux dieux ; plus tard, peut-être en 331, ordre de retirer ses statues des sanctuaires païens. L'empereur veut déconnecter et sa personne et sa fonction des cultes traditionnels, qui peuvent subsister, mais sans lui. Son salut, et le salut de l'empire, ne relève que des prêtres et évêques de l'Église et du Dieu chrétien, – auquel, dit Eusèbe, il "offre sa grande âme", seul sacrifice qu'il veuille faire désormais.

Intervention de Michel Christol.

L'Assemblée Générale est levée à 12 h 30, puis un pot est offert dans la salle Warburg de l'INHA.